



Le 20-juin-25

AVIS

La commune propose à la location 2 parcelles de vigne plantée en appellation Pouilly Fuissé 1^{er} cru – à louer en l'état, située « sur la Roche » - B 1790 et B 1725.

Tout viticulteur exploitant intéressé est invité à déposer sa candidature en mairie durant les jours et heures d'ouverture, accompagnée des pièces suivantes :

Pour tout viticulteur :

- Pièce d'identité
- Dernier CVI
- Dernière déclaration de récolte
- Dossier DJA (si candidat concerné)
- Coordonnées téléphoniques

Les candidatures seront reçues jusqu'au
29/08/2025 (rappel fermeture mairie du 15/07 au
08/08/2025).